

LES UTILISATIONS DE DITHANE M45

CULTURES	MALADIES/PARASITES	DOSES
ARBORICULTURE		
abricotier	rouille du prunier, tavelure	0,2 kg/hl
cassissier	rouille, anthracnose, septoriose	2 kg/ha
cerisier	cylindrosporiose	0,2 kg/hl
pêcher	rouille, tavelure	
poirier, cognassier, nashi	tavelure du poirier, entomosporiose rouille grillagée, septoriose	
pommier	tavelure	
prunier	rouille du prunier, tavelure du mirabellier	
	excoriose	
VIGNE	black-rot, mildiou, rougeot parasitaire	0,3 kg/hl 3,5 kg/ha
CULTURES LÉGUMIÈRES		
ail	mildiou de l'oignon	2 kg/ha
	rouille	2,5 kg/ha
artichaut	ramulariose, mildiou des composés	2 kg/ha
asperge	rouille	
aubergine	mildiou	
carotte	mildiou, alternariose	
céleri	septoriose	
chicorée witloof (prod. chicons)	mildiou (par pulvérisation sur collets)	
	mildiou (par trempage des racines)	0,375 kg/hl
chicorée witloof (prod. racines)	rouille	2 kg/ha
chou (pépinières)	fonte des semis (traitement du sol)	18,75 kg/ha
	mildiou	
concombre	mildiou, alternaria	2 kg/ha
cornichon	mildiou, anthracnose	
courgette, melon	mildiou, anthracnose, cladosporiose	
échalote, oignon	mildiou	
	botrytis squamosa	
haricot	anthracnose, rouille	
poireau	mildiou	
	rouille	2,5 kg/ha
scorsonère salsifis	rouille blanche, rouille des chicorées	2 kg/ha
tomate	mildiou, alternariose, cladosporiose, pied noir, anthracnose	
fraisier	taches pourpres/rouges, zythia, alternaria	
POMME DE TERRE	mildiou, alternaria	2 kg/ha
	rhizoctone brun, gale argentée	3 kg/t

FONGICIDE
anthracnose,
cylindrosporiose,
entomosporiose,
rouilles, septoriose,
tavelures, taches
pourpres et rouges,
zythia

DITHANE M45

préventif

COMPOSITION

DITHANE M45 :

80 % de mancozèbe⁽¹⁾ sous forme de poudre mouillable.
AMM N° 6300001.

Classé Xi : Irritant. Respecter les précautions d'emploi. Dangereux pour les organismes aquatiques.

LMR abricot, fraise, fruits à pépins et pêche : 2 mg/kg.
LMR cerise et prune : 1mg/kg.
LMR cassis : 0,05 mg/kg.
LMR raisin : 2 mg/kg.

Lire attentivement l'étiquette avant l'emploi.

*Marque Dow AgroSciences.

(1) Matière active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences

SITE INTERNET : www.dowagro.fr

 Dow AgroSciences

Dow AgroSciences Distribution S.A.S. - B.P. 229 - Sophia Antipolis Cedex

FONGICIDE
anthracnose,
cylindrosporiose,
entomosporiose,
rouilles, septoriose,
tavelures, taches
pourpres et rouges,
zythia

DITHANE M45

préventif



 Dow AgroSciences

anthracnose,
cylindrosporiose,
entomosporiose,
rouilles, septoriose,
tavelure, taches
pourpres et rouges,
zythia

préventif

arboriculture

Dow AgroSciences

DITHANE M45

DOSES ET USAGES AUTORISÉS

- Rouille et tavelure du prunier, de l'abricotier et du pêcher : 0,2 kg/hl.
- Rouille, anthracnose, et septoriose du cassissier : 2 kg/ha.
- Cylindrosporiose du cerisier : 0,2 kg/hl.
- Tavelure, entomosporiose, rouille grillagée et septoriose du poirier, du cognassier et du nashi : 0,2 kg/hl.
- Tavelure du pommier : 0,2 kg/hl.
- Taches pourpres et rouges, zythia, alternaria du fraisier : 2 kg/ha.
- Vigne : excoriose : 0,3 kg/hl.
mildiou : 3,5 kg/ha.
black-rot : 3,5 kg/ha
rougeot parasitaire : 3,5 kg/ha.

PROPRIÉTÉS

La matière active du **DITHANE* M45**, le mancozèbe, fait partie de la famille chimique des dithiocarbamates. C'est un fongicide à mode d'action préventif de contact multisites, inhibant la germination des spores.

SÉLECTIVITÉ

DITHANE M45 est parfaitement sélectif des principales variétés de pêches de bouche et de conserve, prunes, mirabelles, cerises, abricots, cassis, fraises ainsi que des pommes, poires, coings et nashis. Il est neutre vis-à-vis du russeting sur Golden Delicious et conserve à l'épiderme du fruit toute sa résistance aux manipulations. Le fruit garde sa couleur naturelle très appréciée à l'exportation.

DÉLAIS AVANT RÉCOLTE

Fruits à pépins, fruits à noyau, cassis : 45 jours.
Fraisiers : 15 jours.
Vigne : 56 jours.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Poirier, cognassier, nashi et pommier : tavelure, entomosporiose, rouille grillagée et septoriose

Contre les tavelures traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **0,2 kg/hl**.

- Commencer les traitements avec **DITHANE M45** dès le stade C3.
- Traiter en prenant soin de renouveler les traitements aussi souvent que le rendront nécessaires la pluviométrie et l'allongement de la végétation.
- Traiter avec **DITHANE M45** pendant la période des contaminations primaires de telle sorte qu'à la fin de celles-ci, le verger soit indemne de taches de tavelure.
- Dans un verger indemne de tache de tavelure à la fin de la période des contaminations primaires, les traitements antitavelure ne sont plus justifiés.
- Afin de ne pas dépasser les Limites Maximales de Résidus sur les fruits, nous conseillons donc de stopper les traitements **DITHANE M45** à la fin de la période des contaminations primaires de tavelure.

Dans le cadre de la lutte contre les tavelures, DITHANE M45 est efficace contre la rouille grillagée du poirier et la septoriose du poirier ainsi que l'entomosporiose.

Abricotier : rouille

Ne commencer les traitements avec **DITHANE M45** que lorsque la récolte est terminée, en vous référant aux Avertissements Agricoles à la dose de **0,2 kg/hl**. Renouveler les traitements aussi souvent que le rendront nécessaires la pluviométrie et l'allongement de la végétation.

Cerisier : cylindrosporiose

Ne commencer les traitements avec **DITHANE M45** que lorsque la récolte est terminée, en vous référant aux Avertissements Agricoles à la dose de **0,2 kg/hl**. Renouveler les traitements aussi souvent que le rendront nécessaires la pluviométrie et l'allongement de la végétation.

Mirabellier : tavelure

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **0,2 kg/hl**. Renouveler les traitements aussi souvent que le rendront nécessaires la pluviométrie et l'allongement de la végétation. Arrêter les traitements au plus tard 1 mois avant la récolte et reprendre si nécessaire après celle-ci.

Pêcher : rouille et tavelure

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **0,2 kg/hl**.

Renouveler les traitements aussi souvent que le rendront nécessaires la pluviométrie et l'allongement de la végétation.

Arrêter les traitements au plus tard 1 mois avant la récolte et reprendre si nécessaire après celle-ci.

Prunier : rouille

Commencer les traitements au moins 3 mois avant la récolte et faire un minimum de 3 traitements espacés chacun d'un mois.

Renouveler les traitements aussi souvent que le rendra nécessaire la pluviométrie, notamment lors du premier mois de protection, qui est la période la plus importante.

Cassissier : rouille, anthracnose et septoriose

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha**.

Renouveler les traitements aussi souvent que le rendront nécessaires la pluviométrie et l'allongement de la végétation.

Arrêter les traitements dès l'apparition des premiers fruits et reprendre les traitements si nécessaire après la récolte.

Fraisier : taches rouges et pourpres, zythia et alternaria

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha**.

Renouveler les traitements en cas de lessivage des pluies.

Arrêter les traitements dès le stade "H" (apparition des premiers fruits verts) et reprendre si nécessaire après la récolte.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Renouveler le traitement après 20 mn de pluie.
- Pulvériser l'ensemble de la végétation de façon à atteindre tous les organes à protéger.

arbo

LES UTILISATIONS DE DITHANE M45

CULTURES	MALADIES/PARASITES	DOSES
CULTURES LÉGUMIÈRES		
ail	mildiou de l'oignon	2 kg/ha
	rouille	2,5 kg/ha
artichaut	ramulariose, mildiou des composés	2 kg/ha
asperge	rouille	
aubergine	mildiou	
carotte	mildiou, alternariose	
céleri	septoriose	
chicorée witloof (prod. chicons)	mildiou (par pulvérisation sur collets)	0,015 kg/m ²
	mildiou (par trempage des racines)	0,375 kg/hl
chicorée witloof (prod. racines)	rouille	2 kg/ha
chou (pépinières)	fonte des semis (traitement du sol)	18,75 kg/ha
	mildiou	2 kg/ha
concombre	mildiou, alternaria	
cornichon	mildiou, anthracnose	
courgette, melon	mildiou, anthracnose, cladosporiose	
échalote, oignon	mildiou	
	botrytis squamosa	2,5 kg/ha
fraisier	taches pourpres/rouges, zythia, alternaria	2 kg/ha
haricot	anthracnose, rouille	
poireau	mildiou	
	rouille	2,5 kg/ha
scorsonère salsifis	rouille blanche, rouille des chicorées	2 kg/ha
tomate	mildiou, alternariose, cladosporiose, pied noir, anthracnose	
ARBORICULTURE		
abricotier	rouille du prunier, tavelure	0,2 kg/hl
cassissier	rouille, anthracnose, septoriose	2 kg/ha
cerisier	cylindrosporiose	0,2 kg/hl
pêcher	rouille, tavelure	
poirier, cognassier, nashi	tavelure du poirier, entomosporiose	
	rouille grillagée, septoriose	
pommier	tavelure	
prunier	rouille du prunier, tavelure du mirabellier	
VIGNE	excoriose	0,3 kg/hl
	black-rot, mildiou, rougeot parasitaire	3,5 kg/ha
POMME DE TERRE	mildiou, alternaria	2 kg/ha
	rhizoctone brun, gale argentée	3 kg/t

FONGICIDE

alternaria, anthracnose, botrytis squamosa, cladosporiose, fonte des semis, mildiou, oidium, ramulariose, rouilles, septoriose, taches pourpres et rouges, zythia, pied noir

DITHANE M45

préventif

COMPOSITION

DITHANE M45 :

80 % de mancozèbe⁽¹⁾ sous forme de poudre mouillable.
AMM N° 6300001.

Classé Xi : Irritant. Respecter les précautions d'emploi. Dangereux pour les organismes aquatiques.

LMR tomate, cucurbitacées (à peau non comestible) et fraise : 2 mg/kg
LMR endive et légumes racines : 0,2 mg/kg.
LMR autres légumes : 0,05 mg/kg.
LRM choux (sauf choux rave) artichaut, cucurbitacées (à peau comestible), légumes bulbe, légumes tiges : 0,5 mg/kg.
pomme de terre : 0,3 mg/kg.
Lire attentivement l'étiquette avant l'emploi.

*Marque Dow AgroSciences.

(1) Matière active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences

SITE INTERNET : www.dowagro.fr

 Dow AgroSciences

Dow AgroSciences Distribution S.A.S. - B.P. 229 - Sophia Antipolis Cedex

FONGICIDE

alternaria, anthracnose, botrytis squamosa, cladosporiose, fonte des semis, mildiou, oidium, ramulariose, rouilles, septoriose, taches pourpres et rouges, zythia, pied noir

DITHANE M45

préventif



 Dow AgroSciences

alternaria, anthracnose,
botrytis squamosa,
cladosporiose,
fonte des semis,
mildious, oïdium,
ramulariose,
rouilles, septoriose,
taches pourpres et rouges,
zythia, pied noir

préventif

cultures
légumières

 Dow AgroSciences

DITHANE M45

DOSES ET USAGES AUTORISÉS

- Mildiou de l'ail, de l'aubergine, de l'artichaut, de la carotte, du chou (pépinière), des cucurbitacées, de l'échalote, de l'oignon, du poireau et de la tomate : **2 kg/ha.**
- Mildiou de la chicorée witloof (production de chicon)
 - par pulvérisation sur les collets : **0,015 kg/m²**
 - par trempage des racines : **0,375 kg/hl.**
- Rouille de l'ail et du poireau : **2,5 kg/ha.**
- Rouille de la chicorée witloof, de l'asperge, du haricot, des salsifis et scorsonères : **2 kg/ha.**
- Ramulariose de l'artichaut : **2 kg/ha.**
- Mildiou, alternaria et oïdium de la carotte : **3,3 kg/ha.**
- Alternariose de la carotte, du concombre, du fraisier et de la tomate : **2 kg/ha.**
- Septoriose du céleri : **2 kg/ha.**
- Fonte des semis du chou (en pépinière) : **18,75 kg/ha.**
- Anthracnose du cornichon, de la courgette, du melon, du haricot et de la tomate : **2 kg/ha.**
- Cladosporiose de la courgette, du melon et de la tomate : **2 kg/ha.**
- Botrytis squamosa de l'échalote et de l'oignon : **2,5 kg/ha.**
- Taches pourpres et rouges et zythia du fraisier : **2 kg/ha.**
- Pied noir de la tomate : **2 kg/ha.**

PROPRIÉTÉS

La matière active de **DITHANE* M 45**, le mancozèbe, fait partie de la famille chimique des dithiocarbamates. C'est un fongicide à mode d'action préventif de contact multisites, inhibant la germination.

SÉLECTIVITÉ

DITHANE M45 est parfaitement sélectif des principales variétés de légumes, sauf : épinard, persil, cerfeuil, cresson, bette carde, cardon, radis, fenouil, tétragone.

DÉLAIS D'EMPLOI AVANT RÉCOLTE

Cucurbitacées : 3 jours. Aubergine : 7 jours.
Fraisier : 15 jours. Artichaut et haricot : 21 jours.
Ail, chou, carotte, échalote, oignon, poireaux à 16-18 feuilles : environ 45 jours.
Céleri branche : 2 mois.
Céleri rave : 1 mois.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI ET DÉLAI AVANT RÉCOLTE

Ail : rouille

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2,5 kg/ha.** Arrêter les traitements 1 mois avant la récolte.

Artichaut : mildiou et ramulariose

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha.** Arrêter les traitements dès l'apparition des capitules.

Asperge : rouille

Traiter préventivement, tous les 10 jours, en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha.** Renouveler le traitement en cas de lessivage des pluies.

Aubergine : mildiou

Traiter activement en pépinière à la dose de **2 kg/ha** soit **0,2 kg/hl.** Arrêter les traitements dès la plantation.

Carotte : alternaria, mildiou et rouille

Traiter préventivement, tous les 10 jours, en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha.** Renouveler le traitement en cas de lessivage des pluies. Arrêter les traitements 1 mois avant la récolte.

Céleri : septoriose

Traiter préventivement, tous les 8 à 10 jours, en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha.** Renouveler le traitement en cas de lessivage des pluies. Arrêter les traitements au moins :

- 2 mois avant la récolte du céleri branches,
- 1 mois avant la récolte du céleri rave.

Chou (en pépinière) : mildiou

Traiter activement en pépinière à la dose de **2 kg/ha** soit **0,2 kg/hl.** Arrêter les traitements dès la plantation.

Cucurbitacées : cladosporiose, anthracnose et mildiou

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha.** Renouveler les traitements en cas de lessivage des pluies.

- **Contre le mildiou**, traiter impérativement en préventif avant l'installation des premiers foyers dans la parcelle et enrober parfaitement la végétation. Lorsque les conditions sont susceptibles de devenir propices aux contaminations, traiter intensément pour couvrir rapidement toute la nouvelle végétation.

Organiser la cueillette de telle façon que les traitements soient le plus espacés possible de celle-ci pour que les Limites Maximales de Résidus (2 ppm) ne soient pas dépassées.

- Pour les cornichons, s'assurer qu'ils sont lavés soigneusement à l'entrée en usine.

Oignon et échalote : mildiou et botrytis squamosa

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha.** Renouveler les traitements en cas de lessivage des pluies. Arrêter les traitements 1 mois avant la récolte.

Poireau : mildiou et rouille

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha.** Renouveler les traitements en cas de lessivage des pluies.

Tomate : mildiou, cladosporiose, alternariose, anthracnose et septoriose

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha.** Renouveler les traitements en cas de lessivage des pluies.

- Pour les tomates destinées à l'industrie, stopper les traitements au moins 15 jours avant la récolte et s'assurer que les fruits sont soigneusement lavés à l'entrée en usine.
- Pour les tomates de bouche, nous conseillons, pour respecter les Limites Maximales de Résidus, de ne mettre sur le marché que les fruits brossés ou essuyés.

Fraisier : taches rouges et pourpres, zythia et alternaria

Traiter préventivement en fonction des Avertissements Agricoles à la dose de **2 kg/ha.** Renouveler les traitements en cas de lessivage des pluies. Arrêter les traitements dès le stade "H" (apparition des premiers fruits verts) et reprendre si nécessaire après la récolte.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Renouveler le traitement après 20 mn de pluie.
- Pulvériser l'ensemble de la végétation de façon à atteindre tous les organes à protéger.

cultures
légumières

LES UTILISATIONS DE DITHANE M45

CULTURES	MALADIES/PARASITES	DOSES
VIGNE	excoriose	0,3 kg/hl
	black-rot, mildiou, rougeot parasitaire	3,5 kg/ha
CULTURES LÉGUMIÈRES		
ail	mildiou de l'oignon	2 kg/ha
	rouille	2,5 kg/ha
artichaut	ramulariose, mildiou des composés	2 kg/ha
asperge	rouille	
aubergine	mildiou	
carotte	mildiou, alternariose	
céleri	septoriose	
chicorée witloof (prod. chicons)	mildiou (par pulvérisation sur collets)	0,015 kg/m ²
	mildiou (par trempage des racines)	0,375 kg/hl
chicorée witloof (prod. racines)	rouille	2 kg/ha
chou (pépinières)	fonte des semis (traitement du sol)	18,75 kg/ha
	mildiou	2 kg/ha
concombre	mildiou, alternaria	
cornichon	mildiou, anthracnose	
courgette, melon	mildiou, anthracnose, cladosporiose	
échalote, oignon	mildiou	
	botrytis squamosa	2,5 kg/ha
haricot	anthracnose, rouille	2 kg/ha
poireau	mildiou	2,5 kg/ha
	rouille	
scorsonère salsifis	rouille blanche, rouille des chicorées	2 kg/ha
tomate	mildiou, alternariose, cladosporiose, pied noir, anthracnose	
fraisier	taches pourpres/rouges, zythia, alternaria	2 kg/ha
ARBORICULTURE		
abricotier	rouille du prunier, tavelure	0,2 kg/hl
cassissier	rouille, anthracnose, septoriose	2 kg/ha
cerisier	cylindrosporiose	0,2 kg/hl
pêcher	rouille, tavelure	
poirier, cognassier, nashi	tavelure du poirier, entomosporiose	
	rouille grillagée, septoriose	
pommier	tavelure	
prunier	rouille du prunier, tavelure du mirabellier	
POMME DE TERRE	mildiou, alternaria	2 kg/ha
	rhizoctone brun, gale argentée	3 kg/t

FONGICIDE

excoriose,
black-rot,
mildiou,
rougeot
parasitaire

DITHANE M45

préventif



vigne

excoriose,
black-rot,
mildiou,
rougeot
parasitaire

DITHANE M45

préventif

vigne

DOSE ET USAGES AUTORISÉS

Excoriose de la vigne : 0,3 kg/hl.

Black-rot, mildiou, rougeot parasitaire : 3,5 kg/ha.

PROPRIÉTÉS

La matière active du **DITHANE* M45**, le mancozèbe, fait parti de la famille chimique des dithiocarbamates. C'est un fongicide à mode d'action préventif de contact multisites, inhibant la germination. **DITHANE M45** est particulièrement adapté pour les traitements précoces de la vigne.

SÉLECTIVITÉ

DITHANE M45 s'utilise sur l'ensemble des cépages du vignoble, raisin de cuve et raisin de table.

Pour le bon usage de **DITHANE M45** se référer aux recommandations d'emploi.

RESPECT DU VIN

Aucun effet sur la fermentation, ni aucune modification des qualités organoleptiques des vins et alcools n'ont été observés.

Délai avant récolte : 56 jours.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Vigne : excoriose

Deux traitements sont nécessaires :

- **1^{er} traitement** : lorsque 30 à 40 % des bourgeons ont atteint le stade "D".
- **2^e traitement** : lorsque 30 à 40 % des bourgeons ont atteint le stade "E".
(Ne prendre en compte que les bourgeons situés à la base des sarments).

Utiliser les doses de :

- **0,300 kg/hl** dans le cas d'une pulvérisation classique.
- **1,5 kg/ha** dans le cas d'une pulvérisation pneumatique à volume réduit parfaitement dirigée sur la végétation et quelle que soit la quantité de bouillie apportée à l'hectare.

Vigne : mildiou, black-rot ou rougeot parasitaire (brenner)

Traiter préventivement. Se référer aux Avertissements Agricoles.

La dose de **DITHANE M45** pourra varier de **2,5 kg/ha** en début de végétation à **3,5 kg/ha** à l'approche de la floraison.

DITHANE M45 peut s'inscrire dans un programme de lutte contre les maladies de la vigne, en début de végétation, avant ou après la floraison.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Renouveler le traitement après 20 mn de pluie.
- Pulvériser l'ensemble de la végétation de façon à atteindre tous les organes à protéger.

COMPOSITION DITHANE M45 :

80 % de mancozèbe⁽¹⁾ sous forme de poudre mouillable.
AMM n°6300001. Classé Xi. : Irritant. Respecter les précautions d'emploi.
Dangereux pour les organismes aquatiques.
LMR raisin : 2 mg/kg.

Lire attentivement l'étiquette avant l'emploi.

*Marque Dow AgroSciences.

(1) Matière active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences.

SITE INTERNET : www.dowagro.fr